
PLAN CLIMAT : L'AGGLOMÉRATION PASSE À L'ACTION !

Présentation du plan d'actions et visite de la centrale photovoltaïque Sainte-Anne

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 3

Agir localement pour lutter contre le réchauffement climatique

Page 4

Pour qui ? Pourquoi ?

Page 5

15 enjeux, 55 actions

Page 7

Le plan climat en quelques dates

Page 8

Un contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME

Page 9

Favoriser la production d'énergie renouvelable :
focus sur la centrale photovoltaïque Sainte-Anne



AGIR LOCALEMENT

POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Ce jeudi 8 décembre se tenait la Journée Mondiale du Climat. En 2022, le thème retenu était « Une seule Terre » pour souligner la nécessité de vivre durablement en harmonie avec la nature en apportant des changements transformateurs, notamment par le biais des politiques. C'est dans cette démarche concrète et volontariste que l'Agglomération de La Roche-sur-Yon a choisi de s'inscrire pour le territoire à travers l'élaboration de son Plan Climat-air-énergie territorial.

Par délibération de son Conseil communautaire du 10 juillet 2018 (lancement du Plan Climat), La Roche-sur-Yon Agglomération s'est engagée à répondre à l'urgence climatique mondiale et à porter l'ambition du territoire en termes de lutte contre le réchauffement climatique.

Après une première phase de diagnostic, l'Agglomération a concerté toutes les forces vives du territoire – habitants, acteurs économiques, associations, élus – afin de déterminer les grandes thématiques du Plan Climat. Chaque citoyen (1 200 réponses à l'enquête publique) et structure (publique et privée) a ainsi pu exprimer ses attentes et faire des propositions concrètes face à ces enjeux.

Cette réflexion commune a conduit à la définition d'un programme de 55 actions réparties en 15 enjeux.

Approuvé au Conseil communautaire du 29 septembre 2022, ce Plan Climat vient ici renforcer une politique climat-énergie impulsée depuis plusieurs années qui a fait naître un certain nombre d'actions tangibles :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- Le développement d'énergies renouvelables (notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments publics ou le développement de centrale photovoltaïque au sol) ;
- La création de la SAS Roche Agglo Énergies par délibération du conseil communautaire du 5 avril 2022 ;
- Le renouvellement de véhicules (véhicules électriques, GNV ou hydrogène) ;
- Le déploiement d'aides à la rénovation de l'habitat (Guichet unique de l'habitat) ;
- La création de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) au 1^{er} janvier 2022 ;
- Le développement continu des modes de déplacements doux et actifs sur la ville et l'agglomération ;
- Les actions en faveur de la préservation de la biodiversité (obtention du label « Capitale française de la biodiversité » 2021, programme « Ma ville Nature », opération « 100 000 arbres pour demain ») ;
- L'ouverture d'une recyclerie au 1^{er} juillet 2021 ;

L'Agglomération récompensée au niveau national !

A l'occasion du Forum Paris Zéro Carbone organisé ce jeudi 8 décembre 2022 par la Ville de Paris et La Tribune (en partenariat avec France urbaine), l'Agglomération de La Roche-sur-Yon a reçu le « Prix Villes Moyennes » pour l'introduction d'un bus à hydrogène vert dans son circuit de transport urbain. Cette distinction, inscrite dans le palmarès des villes qui s'engagent dans le climat, vient ainsi valoriser l'engagement du territoire pour le développement des mobilités douces. Roulant avec une énergie 100% propre (ne rejette que de l'eau) et 100% locale (hydrogène produit par l'entreprise Lhyfe à Bouin), le bus à hydrogène vert transporte les voyageurs agglo-yonnais sur l'ensemble des 18 lignes du réseau de bus. Un deuxième bus à hydrogène vert sera mis en circulation en janvier 2023.

POUR QUI ? POURQUOI ?

Le Plan climat-air-énergie territorial est un outil de planification de la politique énergétique et climatique de l'Agglomération qui se décline dans les politiques publiques de la collectivité.

D'une durée de 6 ans, le Plan climat fixe des objectifs en matière de réduction des consommations énergétiques et d'émission de gaz à effet de serre (GES), d'amélioration de la qualité de l'air, et de production d'énergies renouvelables (EnR) pour concilier développement du territoire et adaptation au changement climatique.

L'Agglomération a validé un objectif ambitieux, avec des enjeux et axes prioritaires identifiés et concertés :

- **réduire la consommation énergétique ;**
- **réduire la production de GES ;**
- **développer la production d'EnR ;**
- **adapter le territoire au changement climatique ;**
- **améliorer la qualité de l'air.**

L'Agglomération s'est fixée une trajectoire chiffrée en matière de transition énergétique à deux échelles :

Ambitions 2030

- une production d'EnR augmentée : part à 28 % ;
- une baisse des GES : - 22,7 % ;
- une baisse de la consommation d'énergie : - 18,6 %.

Ambitions 2050

- réduire les consommations d'énergie de - 55 % ;
- porter la part des énergies renouvelables du territoire à 100 % ;
- atteindre la neutralité carbone.

Le Plan climat se compose des éléments suivants :

- **un diagnostic de territoire** : état des lieux du territoire au début de la démarche (production et consommation d'énergies, potentiel de production d'énergie, émissions de gaz à effet de serre (GES), stockage carbone, réseaux de distributions des énergies, émissions de polluants atmosphériques...);
- **une stratégie territoriale** : pour identifier les objectifs chiffrés par thématique et par secteur d'activité, pour les années à venir ;
- **une évaluation environnementale stratégique (EES)** ;
- **une synthèse** sous forme de résumé non technique ;
- **un plan d'actions** décliné en 15 enjeux et 55 fiches actions, porté par la collectivité et par l'ensemble des acteurs du territoire.



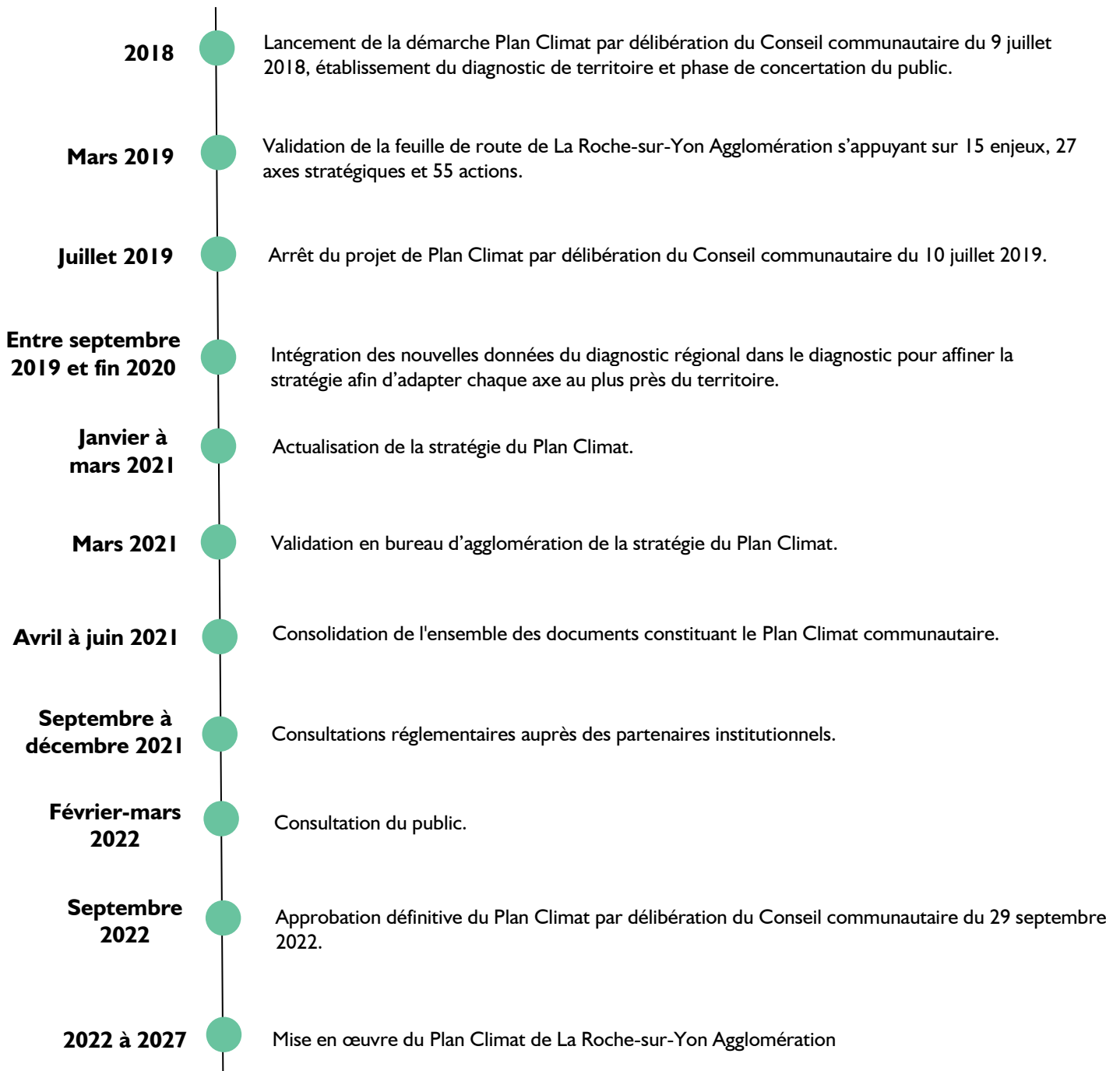
15 ENJEUX, 55 ACTIONS

ENJEUX	ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT
Transition écologique et EnR, construction et rénovation, mobilité	1- Rendre lisible et améliorer la cellule de conseil et d'orientation dans le domaine énergétique et climat (construction, rénovation, énergie renouvelable, mobilité, qualité de l'air)	<i>En cours de réalisation</i>
	2- Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les thématiques Climat, Air, Energie et Mobilité	<i>En cours de réalisation</i>
	3- Accompagner l'approche environnementale de l'urbanisme et la réalisation d'éco-quartiers et de projets exemplaires	<i>En cours de réalisation</i>
	4- Sensibiliser, informer et identifier les plans de suivi et/ou points d'actions sur la qualité de l'air extérieur et intérieur	<i>En cours de réalisation</i>
Passons de la sensibilisation des habitants à l'accompagnement au changement	5- Evoluer de la prise de conscience à l'accompagnement des initiatives citoyennes	<i>A venir</i>
Le numérique et les réseaux intelligents	6- Travailler sur des outils pour informer sur les consommations d'énergie	<i>En cours de réalisation</i>
Un territoire qui réduit ses consommations et qui devient producteur d'énergies renouvelables en développant le mix énergétique	7- Développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité des bâtiments publics	<i>En cours de réalisation</i>
	8- Développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité de l'éclairage public	<i>En cours de réalisation</i>
	9- Développer l'exemplarité des collectivités : sur la production d'énergies renouvelables au niveau des collectivités	<i>En cours de réalisation</i>
	10- Développer l'exemplarité des collectivités : Sobriété et efficacité du parc de véhicules (Motorisations alternatives)	<i>En cours de réalisation</i>
	11- Faire connaître les potentialités du territoire en matière d'énergies renouvelables et définir le cadre du mix énergétique du territoire	<i>En cours de réalisation</i>
	12- Favoriser le développement des installations solaires	<i>En cours de réalisation</i>
	13- Etudier la faisabilité sur les EnR (hors photovoltaïque) pour développer le mix énergétique du territoire	<i>En cours de réalisation</i>
	14- Faire connaître et accompagner le développement des énergies renouvelables et le monde agricole	<i>A venir</i>
Adaptation du territoire face au changement climatique	15- Sensibiliser à l'accompagnement et le développement des EnR, auprès des élus, acteurs locaux et habitants	<i>En cours de réalisation</i>
	16- Sensibiliser et travailler pour le rétablissement d'un cycle de l'eau plus naturel	<i>En cours de réalisation</i>
	17- Gérer les eaux pluviales	<i>En cours de réalisation</i>
	18- Protéger les ressources en eau: par la sobriété (dans le public et le privé) et le partage de bonnes pratiques sur les économies d'eau	<i>En cours de réalisation</i>
	19- Travailler sur l'aménagement urbain pour éviter ou lutter contre les îlots de chaleur	<i>En cours de réalisation</i>
	20- Développer la plantation d'arbres ou le maintien de prairies permanentes sur parcelles	<i>En cours de réalisation</i>
Favoriser et amplifier la rénovation et la construction de logements performants	21- Trouver et développer une synergie commune sur les trames vertes et bleues et la biodiversité au niveau de l'intercommunalité	<i>En cours de réalisation</i>
	22- Informer, communiquer pour inciter à la rénovation des logements et la construction de logements performants et la maîtrise de la consommation d'énergie dans les logements	<i>En cours de réalisation</i>
	23- Rénover les logements du parc privé	<i>En cours de réalisation</i>
Poursuivre et développer l'adaptation des logements aux évolutions climatiques et sociales	24- Accompagner la rénovation des logements du parc public	<i>En cours de réalisation</i>
	25- Accompagnement social des ménages en situation de précarité énergétique	<i>En cours de réalisation</i>
	26- Construction de logements locatifs sociaux performants	<i>En cours de réalisation</i>
	27- Accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leur projet d'adaptation de leur logement	<i>En cours de réalisation</i>

Poursuivre le développement de la pratique des modes actifs : marche et vélo	28- Poursuivre le schéma directeur des modes doux et les aménagements en lien	<i>En cours de réalisation</i>
	29- Sensibiliser et former aux pratiques des modes doux	<i>En cours de réalisation</i>
	30- Poursuivre et développer les aides financières à l'usage individuel des modes doux	<i>En cours de réalisation</i>
Poursuivre l'accompagnement des changements de mobilité	31- Poursuivre le travail engagé sur les changements de mobilité et favoriser le développement des transports en commun toujours plus propre et performant	<i>En cours de réalisation</i>
	32- Faciliter les déplacements pour les communes peu denses : Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt France Mobilités	<i>Réalisée</i>
	33- Construire le temps des déplacements	<i>En cours de réalisation</i>
	34- Accompagner le développement des plans de mobilité et animations par zone d'activités	<i>En cours de réalisation</i>
Accompagner la mutation économique et énergétique des activités économiques	35- Encourager la dynamique de développement de l'économie bleue et de l'écologie industrielle	<i>En cours de réalisation</i>
	36- Valoriser le volet environnemental lors de la création, de la gestion et l'entretien des ZAE et l'implantation d'entreprises	<i>En cours de réalisation</i>
	37- Actualiser le Schéma prospectif du foncier économique en intégrant la dimension environnementale	<i>En cours de réalisation</i>
	38- Favoriser les formations supérieures et les activités de recherche dans le domaine du génie de l'environnement	<i>En cours de réalisation</i>
Accompagner le développement de l'Economie circulaire, locale, sociale et solidaire dans notre territoire et développer de nouvelles filières et opportunités économiques	39- Poursuivre la réduction et la valorisation des déchets	<i>En cours de réalisation</i>
	40- Créer une recyclerie	<i>Réalisée</i>
Promotion des activités touristiques	41- Poursuivre l'étude Schéma des Vallées	<i>A venir</i>
	42- Développer l'itinérance douce - randonnées	<i>En cours de réalisation</i>
	43- Favoriser la consommation de produits respectueux de l'environnement	<i>En cours de réalisation</i>
	44- Promouvoir l'artisanat et les savoir-faire locaux	<i>En cours de réalisation</i>
	45- Promouvoir et aider au développement des équipements touristiques liés à la découverte de la biodiversité.	<i>En cours de réalisation</i>
Maintenir voire développer des commerces et services de proximité et l'attractivité du centre-ville, des cœurs de bourg et quartiers	46- Mettre en œuvre d'un plan d'actions pour soutenir le commerce de proximité	<i>En cours de réalisation</i>
	47- Mettre en œuvre d'un plan d'actions pour soutenir le commerce dans les communes rurales	<i>En cours de réalisation</i>
Alimentation locale, durable et de qualité	48- Etudier pour tendre vers un Projet Alimentaire Territorial (PAT)	<i>En cours de réalisation</i>
	49- Faire connaître et développer les actions de la cuisine centrale sur les savoir-faire, les produits locaux et de qualité, la lutte contre le gaspillage, les déchets	<i>En cours de réalisation</i>
	50- Favoriser les produits locaux, de qualité issus d'agriculture biologique ou raisonnée, dans les approvisionnements des restaurations collectives du territoire et informer le grand public sur ces sujets	<i>En cours de réalisation</i>
	51- Apprentissage/Education à une alimentation saine et équilibrée et lutte contre le gaspillage alimentaire	<i>En cours de réalisation</i>
L'agriculture : adaptation au changement climatique	52- Accompagner les agriculteurs dans la transition vers les changements de pratiques agricoles	<i>En cours de réalisation</i>
	53- Communication vers le grand public sur l'agriculture	<i>En cours de réalisation</i>
	54- Accompagner pour tendre vers des fermes bas carbone	<i>En cours de réalisation</i>
	55- Stockage du carbone en lien avec le monde agricole	<i>En cours de réalisation</i>



LE PLAN CLIMAT EN QUELQUES DATES





UN CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL AVEC L'ADEME

Afin d'accompagner de façon opérationnelle l'ambition et le suivi dans la durée de son Plan Climat, l'Agglomération s'est engagée dans une démarche Territoire Engagé Climat-Air-Énergie, approuvé lors du Conseil communautaire du 8 novembre 2022.

A travers la démarche Territoire Engagé Climat-Air-Énergie, la collectivité évalue la performance du management de sa politique climat-air-énergie, se fixe des objectifs de progrès, met en place des actions d'amélioration ambitieuses, mesure les progrès accomplis, et valorise les actions déjà entreprises.

Pour alimenter cette démarche, l'ADEME propose un contrat d'objectifs et d'actions qui permet à la collectivité :

- d'organiser ou d'améliorer une gouvernance interne et externe, ainsi que d'identifier un référent et animateur de la démarche ;
- de recruter les effectifs complémentaires nécessaires ;
- de faire l'état des lieux de la performance de sa politique Énergie climat et Économie circulaire ;
- de compléter ses diagnostics territoriaux ;
- de bâtir un premier plan d'action opérationnel dans le cadre de ses politiques structurantes.

L'ADEME accorde à La Roche-sur-Yon Agglomération une enveloppe de 350 000 € sur quatre ans qui permettra principalement de financer des moyens humains pour coordonner l'action sur ces thématiques.

Pour La Roche-sur-Yon Agglomération, cette proposition représente une opportunité d'accélérer la transition énergétique du territoire, en cohérence avec le Plan climat-air-énergie territorial. Elle permet aussi d'amplifier les actions engagées pour la réduction des déchets et l'économie circulaire.



FAVORISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE : FOCUS SUR LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SAINTE-ANNE

En décembre 2020, le conseil municipal de La Roche-sur-Yon a délivré une autorisation d'occupation du domaine public à Vendée Energie pour **l'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de Sainte-Anne.**

Après celle de Basse-Barbonte en 2017, cette nouvelle centrale photovoltaïque vient illustrer l'un des enjeux majeurs du Plan Climat : **faire de l'agglomération un territoire qui devient producteur d'énergies renouvelables en développant le mix énergétique.**

Mise en service en juillet 2022, la centrale photovoltaïque de Sainte-Anne se compose de 11 000 panneaux photovoltaïques, répartis sur 3 ha de terrain. La production attendue est de 4 700 MWh/an, soit l'équivalent de 950 foyers ou 2100 habitants.

La société d'économie mixte **Vendée Energie** a été créée en 2012 par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SYDEV) pour développer, construire et exploiter des installations de productions d'énergies renouvelables.

Le **SYDEV accompagne techniquement et financièrement la mise en œuvre du Plan Climat de l'Agglomération sur l'ensemble des volets de la démarche.** Par exemple, sur la thématique des énergies renouvelables, le SYDEV a accompagné la collectivité dans la détection des gisements potentiels sur le territoire.

Le fonctionnement d'un panneau photovoltaïque

1- Le captage des rayons

Les panneaux solaires installés en rangées et reliés entre eux captent la lumière du soleil.

2- La production d'électricité

Sous l'effet de la lumière, le silicium (un matériau conducteur contenu dans chaque cellule), libère des électrons pour créer un courant électrique continu.

3- La transformation du courant

Un onduleur transforme ce courant en courant alternatif. L'énergie produite est élevée à 20 000 V pour être transportée dans les lignes à moyenne tension du réseau d'électricité.

4- L'utilisation de l'électricité

Tout ou une partie de la production peut être réinjectée dans le réseau d'électricité utilisé par les usagers. Lorsque la production photovoltaïque est insuffisante, le réseau fournit l'électricité nécessaire. Si l'installation n'est pas raccordée au réseau (site isolé), elle peut être stockée dans des batteries.

La très grande majorité des matériaux composant les panneaux photovoltaïques – dont la durée de vie est d'au moins 30 ans – est recyclable. Plus de 90 % de la masse des panneaux (verre, plastiques et aluminium) sont recyclés dans les filières industrielles existantes. Les panneaux photovoltaïques installés sur la centrale Sainte-Anne ont également la particularité d'être composés de verre anti-reflet pour éviter les incidents avec l'aviation.

A noter également que le site de la centrale photovoltaïque sera entretenu en éco-pâturage d'ici 1^{er} trimestre 2023.